



Le 6 septembre 2019

**Monsieur Fernand PEREZ**  
**Maire de Cadenet**

à

**M. Jean-Baptiste BOULANGER**  
Architecte des Bâtiments de France  
UDAP  
84905 AVIGNON Cédex 9

Réf : 2019/POP/FP/SJ/CM/1237

Monsieur,

Vous nous avez présenté le 17 janvier dernier le projet de périmètre délimité des abords qui doit remplacer les périmètres de protection des monuments historiques que nous connaissons aujourd'hui.

La commission urbanisme s'est réunie le 29 janvier dernier sous la direction de Marcello MANGANARO, Adjoint à l'Urbanisme.

Le périmètre a été validé et ne fera pas l'objet d'une contre-proposition.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,  
**Fernand PEREZ**

